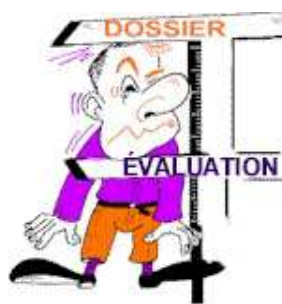


CAPL n°1 et 3 du 30 juin 2016, n°2 du 1 (et 13) juillet 2016 Compte rendu des Entretiens d'Evaluation Professionnelle

Les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques 77 ont commencé chaque CAPL par la lecture d'une liminaire disponible sur <http://solidairesfinancespubliques.fr>, (rubrique « les actualités », « accès à la carte de France... », en sélectionnant 77) ou sur le facebook de Solidaires) :

Retrouvez nous sur Facebook



Avant de commencer ce compte-rendu, nous avons choisi, pour vous donner une idée de votre valeur au travail, de citer cette phrase prononcée par le Président de la CAPL :

"BON, c'est pas bon, c'est MOYEN !"

CAPL n°1 (inspecteurs)

Bilan de la campagne d'évaluation des cadres A en 2016 (gestion 2015) :

- 6 recours hiérarchiques qui ont donné lieu à 5 rejets totaux et 1 rejet partiel. 1 collègue n'a pas souhaité poursuivre son recours en CAP locale.

La Direction avait initialement mis en réserve 1 réduction de 2 mois et 2 réduction de 1 mois.

5 dossiers (8 en 2015) ont été évoqués à cette CAPL dont 4 par Solidaires Finances Publiques.

A l'issue de la CAPL :

- 1 seule réduction de 1 mois attribuée;
- 2 modifications du tableau synoptique;
- 2 modifications de compte-rendu d'entretien professionnel (résultats obtenus, activités effectuées ou appréciation littérale).

Et donc... 1 réduction de 2 mois et 1 réduction de 1 mois non distribuées.

CAPL n°3 (agents)

Bilan de la campagne d'évaluation des cadres B en 2016 (gestion 2015)

6 recours hiérarchiques ont donné lieu à 4 rejets, 1 rejet partiel et 1 admission totale.

On retrouve 5 dossiers en demande de révision à cette CAPL (9 en 2015), dont 3 défendus par Solidaires Finances Publiques.

Les réserves indiquées par la Direction pour cette CAPL étaient constituées de **1 réduction de 2 mois et de 5 réductions de 1 mois** (aucune accordée en recours hiérarchique).

A l'issue de la CAPL :

- aucun collègue n'a obtenu de réduction de 2 mois ;
- 1 collègue a obtenu la réduction de 1 mois ;
- aucun collègue n'a obtenu de modification du tableau synoptique ;
- 3 collègues ont obtenu une modification de leur compte-rendu d'entretien professionnel (résultats obtenus, activités effectuées ou appréciation littérale) ;

Et donc... 1 réduction de 2 mois et 2 réductions de 1 mois non distribuées.

Sur les 5 appels, 3 venaient d'un même site, et les collègues n'ont pas été "saqués" par hasard mais suite à un différend avec leur chef de service. La direction a choisi, de soutenir ce chef malgré le manque d'arguments, les difficultés de motivation dans la réponse aux appels par le chef de service.

Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé le soutien clair de la direction (et du président de la

CAPL) envers le chef (c'est un message de déconsidération de la direction envers les agents).

Mais ça n'est pas fini, les agents poursuivront leurs appels en national, et nous les accompagneront pour qu'ils obtiennent gain de cause, **on ne lâche rien, on reprend tout !...**

CAPL n°2 (contrôleurs)

Bilan de la campagne d'évaluation des cadres B en 2016 (gestion 2015) :

14 recours hiérarchiques.

Les recours hiérarchiques ont donné lieu à 8 rejets totaux, 6 rejets partiels (aucune réduction d'ancienneté donnée à cette étape).

On retrouve 12 dossiers en demande de révision à cette CAPL (16 dossiers, en 2015) dont 4 ont été défendus par Solidaires Finances Publiques.

Les réserves indiquées par la Direction pour cette CAPL étaient constituées de **1 réduction de 2 mois et de 5 réductions de 1 mois**.

A l'issue de la CAPL :

- 4 réductions de 1 mois attribuées à 4 collègues et 1 réduction de 2 mois pour 1 collègue ;
- aucune mention d'encouragement ;
- modification du tableau synoptique pour 2 collègues ;
- 7 collègues ont obtenu une modification de leur compte-rendu d'entretien professionnel (résultats obtenus, activités effectuées ou/et appréciation littéraire).

Et donc... 2 réductions de 1 mois non distribuées (la collègue qui a eu 2 mois, a permis de récupérer 1 mois supplémentaire)



Explications de vote

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre les propositions de l'administration lorsqu'il s'agit d'un rejet partiel ou total.

Nous défendons les agents sur l'ensemble de leur demande, c'est pourquoi, si la Direction ne donne pas une suite favorable à la totalité des demandes formulées par l'agent, nous votons contre.

C'est du vol!

Il ressort de cette campagne d'évaluation, que la DGFIP a réussi son pari : décourager les agents de faire appel par l'étape du recours. La DDFIP a réussi celui de **ne pas tout distribuer**, comme si les agents étaient non "méritants" !

Pour Solidaires Finances Publiques, les "mois" appartiennent aux agents car ils constituent un gain en pouvoir d'achat (réduction de cadence dans l'échelon).

A l'issue des CAPL A, B et C, il restait des réductions de mois. Nous avons dénoncé le fait que tout n'a pas été distribué alors que les dossiers étaient d'excellente qualité. La direction a choisi de ne pas le reconnaître... **C'est encore plus rageant lorsqu'on sait que les mois sont perdus pour les B puisque le système de notation changera l'an prochain.**

Pour préparer cette CAPL, les élus de Solidaires Finances Publiques ont pris contact avec les agents les ayant mandatés. Lors de ces échanges, ils ont eu la confirmation de la dégradation des conditions de vie au travail. Les situations difficiles résultant du mode de management ainsi que le manque de soutien technique et le manque de considération (de l'agent, et de son travail) sont une réalité dans notre administration. C'est ce que nous avons dénoncé lors de ces CAPL, l'évaluation représentant pour les agents un moyen de faire reconnaître tous les efforts fournis pour exercer leurs missions.



Pour Solidaires Finances Publiques, le recrutement d'effectifs suffisants, la fin du management par indicateurs, une autre conception du management et notamment le renforcement du soutien professionnel sont les mesures les plus urgentes à prendre dans l'intérêt des agents comme du service public.

Nos élus Solidaires Finances Publiques 77 en CAPL

CAPL n° 1 : Jean-Michel LEFEVRE, Myriam GOBEROT, Stéphanie TAMAZOUNT, Daniel BRECHET

CAPL n° 2 : Yves KERIRZIN, Patrice BREMENT, Sylvie ANSELIN, Isabelle BRAJEUL, Véronique ROCHARD, Sophie GAUTIER

CAPL n° 3 : Evelyne BAPTISTA, Emmanuelle BROCHON, Sandra BOUTENKO, Odile MAGUER, Frédéric GEORGIE, Marie-Laure DURAND